Cfdt:
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Inter-Centres
CFE CGC
Le + THALES

THALES
la cgt

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

Le 4 juillet 2013

C'est le thème de la négociation qui reprend ce 4 juillet*,*

après plusieurs mois d'interruption, et qui doit permettre de traiter des questions fondamentales qui nous concernent tous : conditions de travail, conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle, expression sur notre lieu de travail, organisation.

Pour qu'elle soit utile, il est impératif que cette négociation prenne en compte les enseignements de l'accord précédent, et qu'elle apporte des réponses réelles aux problèmes constatés : augmentation des risques psychosociaux (stress, souffrance, mal-être, harcèlement,…) perte de motivation, perte des repères, qualité du travail, …

La Qualité de Vie au Travail vise d'abord à analyser le travail et les conditions de travail avec la possibilité que ces dernières ouvrent de « faire du bon travail », dans une bonne ambiance, dans la recherche constante d'une amélioration du cadre collectif.

La QVT est également associée aux attentes fortes des salariés d'être pleinement reconnus dans l'entreprise, et de mieux équilibrer vie professionnelle et vie personnelle.

Une vision élargie de la compétitivité

Notre Direction ne peut plus se borner à une vision étroite de la compétitivité. Elle ne doit pas nous épuiser dans l'obstination de la course à la réduction des coûts, au « moins disant social » : cette course est perdue d'avance.

A l'inverse, Thales se doit de continuer à rechercher de nouveaux modes de management, plus respectueux de ses salariés. L'efficacité économique et la compétitivité des entreprises ne peuvent se gagner qu'à partir des capacités cognitives de leurs salariés. La créativité, les compétences, le rapport au travail, l'autonomie et les échanges de savoirs sont les facteurs clés de l'efficience individuelle et collective. Ces facteurs sont intimement liés au bien-être des individus dans leur contexte et environnement de travail.

Comme l'indiquait la présidente de l'Observatoire social international, « *le bien-être au travail et le droit à la santé constituent un véritable enjeu de société qui permet de redonner sens et dignité au travail, de concrétiser la responsabilité sociale des entreprises, d'initier un nouveau modèle de croissance et de compétitivité fondé sur l'innovation sociale, l'implication individuelle et collective des salariés et par de nouvelles formes de coopération entre les acteurs économiques, sociaux, associatifs et politiques* ».

Nos attentes : avoir les moyens de faire un travail de qualité reconnu !

La CFDT, la CFE-CGC et la CGT agissent en intersyndicale afin de défendre une véritable qualité de vie au travail en développant :

L'engagement de tous : salariés, encadrement, représentants du personnel, Direction, services de santé au travail, …

La qualité des relations sociales et de travail : management proche du terrain, et droit d'expression de chaque salarié sur son travail et prise en compte de son avis.

La qualité du contenu du travail en remettant du sens au travail, en clarifiant les responsabilités et en augmentant la qualité des emplois, les latitudes au travail et le développement des compétences.

La qualité de l'environnement physique du travail en imposant le respect de normes permettant de bonnes conditions de travail, notamment pour les « open space » ou espaces collaboratifs.

La qualité de l'organisation du travail (charge, repos …) en prenant en compte l'amplitude réelle du travail et en évaluant régulièrement la charge de travail.

Le développement personnel et la reconnaissance en donnant les moyens et les outils permettant à chacun d'être acteur de son évolution professionnelle.

La conciliation vie personnelle – vie professionnelle en portant attention aux rythmes et horaires de travail, et en renforçant le droit à la déconnexion.

Les moyens et points de mesure à mettre en œuvre afin de vérifier l'application de l'accord au sein de chaque société.